

# Alain-Claude Desforges

Avocat, Coordonnateur de la section  
Droit administratif | Montréal



## Contact

t. 514 876.6213

f. 514 876.6313

acdesforges@belangersauve.com

[Télécharger le contact \(Vcard\)](#)



Denise Paquette

Adjointe juridique

t. 514 878.3081 #2352

f. 514 878.3053

dpaquette@belangersauve.com

Me Desforges représente une clientèle tant du milieu des affaires que du milieu institutionnel, devant tous les tribunaux de droit commun et de multiples tribunaux administratifs.

Il pratique dans le domaine du contentieux civil, notamment en matière de responsabilité et de litiges contractuels de même que dans le domaine du contentieux administratif. Les activités professionnelles qu'il poursuit sont, outre ces domaines, liées aux matières contentieuses du droit municipal, et depuis quelques années, du droit du travail. Sa longue expérience a fait de lui un plaideur remarqué et polyvalent, de même qu'un rédacteur et communicateur de talent.

Il est coordonnateur de la section Droit administratif du cabinet, section qui comprend le droit municipal.

## Formation

Barreau du Québec (1977)

*Université d'Ottawa*

Études supérieures, section de droit civil (1977)

*Université de Montréal*

Licence en droit (LLL) (1975)

## Mandats représentatifs

Recours en diffamation

Responsabilité liée à l'adoption et à l'application de la réglementation municipale

Responsabilité contractuelle

## Réalisations professionnelles

Les activités professionnelles de Me Desforges dans le domaine du contentieux l'ont amené à représenter les clientèles suivantes :

- De nombreuses municipalités, villes et MRC;
- Les organisations publiques et parapubliques;
- Des entreprises.

## Rayonnement Professionnel

Membre du Barreau du Québec depuis 1977.

Vice-président du conseil d'administration de la Fondation du Festival de Lanaudière.

Président du conseil d'administration de la revue 24 Images.

Membre du Comité de la formation continue du Barreau du Québec de 1993 à 2008, et

président de celui-ci de 2003 à 2008.

Me Desforges a été appelé à prononcer de très nombreuses conférences et à organiser des colloques. À cet égard, il a été instrumentant dans la mise en place de colloques dans le domaine du droit municipal et a assumé un leadership indiscuté à l'égard du droit public.

Me Desforges a agi comme conférencier dans le cadre d'activités de formation préconisées par le Service de la formation continue du Barreau du Québec; il a également publié plusieurs articles.

De plus, il s'est fréquemment adressé à diverses organisations professionnelles à titre de conférencier.